

# Sommaire

Remerciements .....	V
Sommaire.....	VII
Table des matières .....	XI
Table des abréviations .....	XXIX
Bibliographie .....	XXXVII
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
I. L'objet de l'étude .....	1
II. L'intérêt de l'étude.....	2
III. Le plan.....	2
<b>Partie I : Les fondements de la démocratie et de la tâche d'aménager le territoire .....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 : La démocratie directe et les droits populaires.....</b>	<b>5</b>
I. La démocratie en général .....	5
II. La démocratie en droit suisse .....	11
III. L'initiative populaire en matière cantonale et communale.....	29
IV. L'initiative individuelle.....	41
V. Le référendum en matière cantonale et communale.....	42
VI. La nécessité d'un acte de nature politique pour exercer des droits populaires .....	46
<b>Chapitre 2 : La planification du territoire .....</b>	<b>48</b>
I. La tâche d'aménager le territoire.....	48
II. La problématique des mesures pour aménager le territoire.....	54
III. La planification en aménagement du territoire.....	58
<b>Partie II : L'assujettissement des plans aux droits populaires .....</b>	<b>69</b>
<b>Chapitre 1 : La nature politique des plans directeurs et d'affectation .....</b>	<b>69</b>
I. Un acte de nature politique comme condition de l'exercice de droits populaires .....	69

II. L'établissement de la nature politique en général .....	72
III. L'établissement de la nature politique des plans directeurs et d'affectation .....	94

**Chapitre 2 : La légitimité démocratique des plans directeurs et  
d'affectation .....** 107

I. La notion de légitimité démocratique.....	107
II. Le rôle de la légitimité démocratique en matière de droits populaires .....	108
III. Les sources de la légitimité démocratique.....	110
IV. La légitimité démocratique et la loi.....	116
V. La problématique de la légitimité démocratique en matière de planification du territoire.....	119
VI. La réserve du parlement relativement au plan directeur.....	143
VII. La réserve du parlement relativement au plan d'affectation .....	151

**Chapitre 3 : Les plans directeurs comme objets des droits  
populaires.....** 173

I. Les cantons soumettant les plans directeurs aux droits populaires.....	173
II. Le demi-canton de Bâle Campagne.....	174
III. Le canton du Tessin.....	175
IV. Le canton de Vaud .....	176
V. Le cas de l'initiative populaire de caractère général .....	177

**Chapitre 4 : Les plans d'affectation comme objets des droits  
populaires.....** 192

I. Les plans d'affectation cantonaux.....	192
II. Les plans d'affectation communaux.....	200

**Partie III : La légalité de l'exercice des droits populaires à  
propos de plans .....** 225

**Chapitre 1 : Le plan directeur à l'épreuve des droits populaires.....** 225

I. Les droits populaires portant sur le plan directeur .....	225
II. L'initiative populaire portant sur le plan directeur .....	235

<b>Chapitre 2 : Les problèmes formels de compatibilité des plans d'affectation .....</b>	<b>240</b>
I. La problématique .....	240
II. L'absence d'obligation de coordonner les procédures .....	243
III. Les problèmes formels de compatibilité.....	256
<b>Chapitre 3 : Les problèmes matériels de compatibilité des plans d'affectation .....</b>	<b>298</b>
I. La problématique .....	298
II. La liberté de vote en matière d'initiative populaire formulée en termes généraux .....	300
III. L'initiative populaire face à la stabilité des plans (art. 21 al. 2 LAT).....	315
IV. Le bon usage des zones .....	338
V. L'obligation de pondérer les intérêts.....	339
VI. Les art. 26 al. 1 et 33 al. 2 LAT comme obstacles à un délai de mise en œuvre .....	343
VII. L'information du corps électoral et de la population en cas de vote sur un plan d'affectation (art. 34 Cst. et 4 al. 1 LAT) .....	344
<b>Conclusion.....</b>	<b>355</b>
I. L'admissibilité des droits populaires en matière de planification du territoire.....	355
II. Les exigences démocratiques minimales en matière de planification.....	356
III. La compatibilité des droits populaires avec la planification du territoire.....	357
<b>Annexes.....</b>	<b>361</b>
Annexe I .....	361
Annexe II .....	365
Annexes III .....	369
<b>Index .....</b>	<b>377</b>